

Publié le 3 juillet 2020

Il a dit ce qu'il avait à dire et devait dire

L'archevêque de Paris a déjà montré qu'il sait parler fort et qu'il sait parler vrai. Alors que l'étude du projet de loi de bioéthique en seconde lecture a repris le 29 juin à l'Assemblée nationale, Mgr Aupetit, dans une tribune parue dans *Le Figaro* du même jour, proteste avec vigueur contre la volonté de l'exécutif d'accélérer l'adoption du projet de loi bioéthique avant les vacances parlementaires.

Il l'avait annoncé dès le début des discussions sur le projet de loi de bioéthique : il allait s'exprimer et s'exprimer avec force. Déjà, avec sa double autorité d'archevêque et de médecin, Mgr Aupetit n'avait pas hésité à prendre la parole à plusieurs reprises avec détermination, avertissant sans ménagement des très graves conséquences prévisibles de cette loi et en appelant à un réveil des consciences. En septembre 2018, dans [deux entretiens à la presse](#) après le dernier avis du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), il avait de nouveau mis en garde avant de possibles évolutions législatives sur l'extension de la PMA. En octobre 2019, [il déplorait qu'Agnès Buzyn](#), alors ministre de la Santé, recoure à «des arguments d'autorité» et manifeste une «attitude dédaigneuse, voire arrogante» face aux objections suscitées par le projet de loi. Suspendu en raison du coronavirus, le projet contient notamment une disposition d'extension de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules, une technique pour l'instant réservée aux couples pathologiquement infertiles. Alors que le Gouvernement reprend son projet de loi, Mgr Aupetit reprend la parole en publiant dans [Le Figaro](#) du 29 juin une tribune dans laquelle il ne cache pas son indignation. Le projet de loi de bioéthique suscite son indignation, aussi bien quant au calendrier des débats que quant au fond même de la loi.

En premier lieu, il pointe une étonnante et très discutée hiérarchisation dans la gestion des priorités par le Gouvernement français dans le contexte de la crise générale due à la récente pandémie qui a, selon ses propres mots, «mis notre pays à genoux». Il met en évidence cette carence sous deux aspects.

L'archevêque de Paris souligne tout d'abord le décalage entre l'enjeu fondamental de cette loi, qui demanderait une réflexion sereine, et la précipitation, voire la légèreté, dont fait preuve l'Assemblée nationale : «Sans vergogne, alors que notre pays vient de traverser une crise sanitaire qui l'a mis à genoux, la priorité du Gouvernement est de faire adopter à l'Assemblée nationale le projet de loi bioéthique. Celui-ci porte en lui-même des basculements

«Sans vergogne, alors que notre pays vient de traverser une crise sanitaire qui l'a mis à genoux, la priorité du Gouvernement est de faire adopter le projet de loi bioéthique.»

considérables modifiant gravement et dangereusement les fondements de ce que notre civilisation a construit pour le respect de l'homme, de sa dignité, de sa vie et de sa santé. Alors que la plupart des réformes importantes sont à reporter ou à revisiter, il n'y aurait pas d'autres urgences aujourd'hui que de faire passer en force et dans la discrétion du mois de juillet cet ensemble de lois qui touche à l'essence même de notre humanité.»

Mgr Aupetit met ensuite en évidence les graves carences de notre système de santé dans la prise en charge des malades, qui amène à s'interroger sur les priorités de la politique de santé en France : «Nous sortons de trois mois de confinement. Nous sommes fiers de nos soignants, mais sans doute moins de la manière dont nous avons traité beaucoup de personnes âgées. Certaines sont mortes sans avoir pu voir leur famille une dernière fois, d'autres n'ont pu recevoir les soins d'hygiène ni bénéficier du minimum de relation qui maintient le lien social. Certes, il s'agissait sans doute de protéger des personnes dont l'âge, associé à des soucis de santé, ne permettait pas de survivre à un temps prolongé en réanimation. Mais la pandémie a surtout mis un coup de projecteur supplémentaire sur la tristesse de la situation des Ehpad, souvent par manque de personnel. Pendant ce temps-là, de gros investissements sont prévus pour l'«intelligence artificielle», alors que d'autres discutent euthanasie. Considérons-nous vraiment que nos aînés soient nos égaux ?»

Malgré tous ces signaux d'alarme, en dépit de toutes les indications qu'ils nous donnent sur notre vulnérabilité, «voilà que le Gouvernement pense terminer rapidement la discussion de ce projet de loi de bioéthique comme si rien ne s'était passé». Cette légèreté par rapport à des questions majeures s'est également manifestée pendant cette période par «une certaine obsession à faciliter l'élimination des enfants dans le ventre de leurs mères en faisant de l'IVG une priorité en temps de confinement, alors même que les urgences cardiovasculaires restaient en souffrance pour favoriser l'accueil des patients atteints par le Covid-19.» De fait, saisie en urgence par le ministre des Solidarités et de la Santé, la Haute Autorité de Santé a donné son feu vert le 11 avril pour étendre à neuf semaines, contre sept actuellement, l'accès à l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse à domicile, justifiant sa décision par «la nécessité de garantir le droit des femmes à l'IVG durant la période d'épidémie de Covid-19 en évitant autant que faire se peut d'aller en établissement de santé».

Mgr Aupetit dénonce ensuite le mépris de la dignité de l'être humain dont témoigne la banalisation de pratiques qui le chosifient : «Nous voici engagés de nouveau tête baissée dans le bouleversement des relations généalogiques qui structurent la personne, dans la banalisation des embryons humains sélectionnés, analysés et jetés comme de vulgaires produits consommables, dans la production artificielle de gamètes qui n'a d'autre intérêt que celui d'alimenter le mythe d'une procréation «hors sexe». Nous savons qu'il faut relancer le commerce et l'industrie, mais pas au prix de la dignité de l'être humain. Le choix d'ouvrir en grand le marché des enfants, en dissociant l'assistance médicale à la procréation des difficultés à concevoir, est une atteinte grave à la dignité humaine.»

«Nous voici engagés de nouveau dans la banalisation des embryons humains sélectionnés, analysés et jetés comme de vulgaires produits consommables.»

Une dérive que Mgr Aupetit attribue à des «raisons mercantiles», dont les conséquences, qu’il qualifie de «violences», sont gravissimes pour la structuration des enfants, et qui en elles-mêmes brisent l’égalité fondamentale entre les êtres humains : «C’est bien la société de consommation qui pousse encore et toujours le désir des adultes sans aucune considération des conséquences sur les générations futures. Jusqu’à leur faire violence. N’y a-t-il pas violence, en effet, lorsque l’on prive délibérément un enfant d’un père, lorsque l’on organise des avortements sélectifs en cas de grossesses multiples, lorsque l’enfant découvre que l’embryon qu’il a été aurait tout aussi bien pu terminer sous le microscope d’un chercheur ou dans une décharge après un temps plus ou moins long de congélation? L’enfant soumis à la toute-puissance du “projet parental” est-il encore notre égal ?»

Pour finir, Mgr Aupetit interpelle vigoureusement les députés français, faisant appel à leur courage et à leur lucidité pour oser «renverser la logique d’un “toujours plus” qui accumule les dettes financières et soulève aussi des questions existentielles qui concernent les anciens comme des générations à venir», les invitant à résister «aux pressions idéologiques ou marchandes qui se voilent à peine sous des slogans péremptoirs. [...] Alors que la crise sanitaire est toujours là, que la crise économique et sociale va gravement impacter la vie de nos compatriotes, comme nous avons pu le voir lorsque nous nous sommes mobilisés pour apporter des secours aux plus démunis, ce serait l’honneur de nos députés de remettre en cause ce projet injuste et inégalitaire pour se concentrer sur les vrais problèmes des Français.»

Une intervention courageuse et déterminée, qui fait honneur à son auteur. On voudrait qu’elle soit entendue !

Élisabeth Voinier

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr